



Attestation de succès

Je soussigné, Jean Claude CHARRIER, Directeur du Cesi Pays de Loire, Bretagne certifie que :

Monsieur Arnaud JACKYMSKI a participé à la formation

GESTION DES ETATS PARASITAIRES DANS LE BATI ET LE NON BATI

d'une durée de 6 jours, soit 48 h de formation, du 19 au 24 novembre 2007 à Orvault et sanctionnée par un examen le 24 novembre 2007. Il a suivi cette formation avec assiduité et a satisfait aux épreuves théoriques et pratiques de fin de stage.

Le programme de cette formation est conforme aux articles L271-4 à L271-6 du code de la construction et de l'habitation définissant l'élaboration du Dossier de Diagnostic Technique dans le cadre de la protection de l'acquéreur immobilier.

Délivré à Orvault, le mardi 11 décembre 2007.



Le Directeur Régional
Jean Claude CHARRIER